



Agreste Champagne-Ardenne

ARDENNES

Les exploitations agricoles en 2007

Depuis le recensement agricole de 2000, le nombre d'exploitations professionnelles dans les Ardennes a diminué à un rythme de 1,8 % par an et atteint 2 385. Dans la région, seule la Marne compte plus d'exploitations professionnelles non viticoles. Les exploitations professionnelles ardennaises sont de taille relativement modeste, 127 ha, et se distinguent surtout par la plus faible surface par actif à temps plein (67 ha) que dans les autres départements de la région.

Le travail y est essentiellement familial avec 83 % des unités de travail annuel, même si la part de celui-ci est en diminution. En contrepartie, le travail réalisé par les saisonniers se développe. 5 300 personnes travaillent de manière permanente dans les exploitations agricoles, accomplissant l'équivalent du travail de 4 150 équivalents temps plein.

Les Ardennes restent un département d'élevage avec 38 % des exploitations spécialisées en élevage bovin et 21 % pratiquant l'élevage d'herbivores tout en produisant des grandes cultures. Cette importance de la pratique de l'élevage explique la surface utilisée par UTA plus faible que dans les autres départements.

L'agriculture ardennaise reste familiale

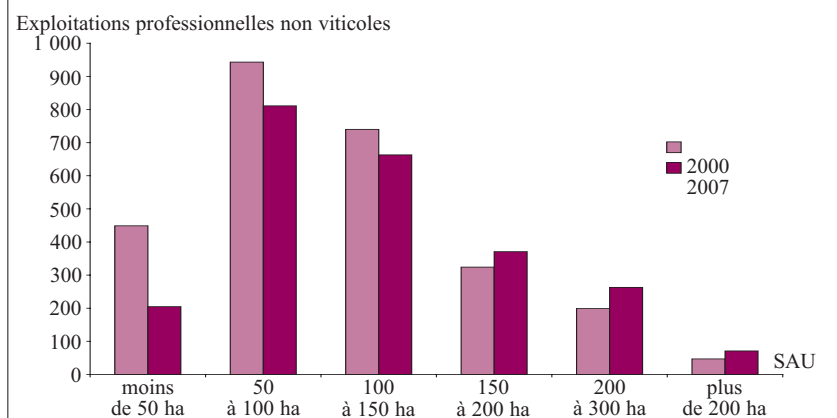
■ Les plus petites exploitations de la région

En 2007, le département des Ardennes compte 2 385 exploitations professionnelles. Un peu plus de 300 exploitations ont disparu depuis le recensement agricole de 2000, soit un taux de disparition annuel de 1,8 %. Ce rythme est toutefois moins élevé que celui observé entre les recensements de 1988 et 2000 (- 3,2 %) et loin du taux moyen national actuel (- 2,8 %). La diminution des exploitations professionnelles est également plus faible dans les Ardennes que dans l'Aube et la Marne alors que la Haute-Marne présente un taux inférieur.

Dans le même temps, la surface moyenne par exploitation professionnelle s'est accrue de 15 % pour attein-

dre 127 ha. Dans la région, ce sont les exploitations les plus petites en taille. Jusqu'à 150 ha, le nombre d'exploitations diminue dans toutes les classes de surface ; il augmente au-delà. En dessous de 50 ha, les exploitations sont peu nombreuses (8,5 % de l'ensemble) et n'occupent que 3 % de la surface agricole. Un tiers des exploitations professionnelles a une superficie comprise entre 50 et 100 ha et 28 % entre 100 et 150 ha, parts stables par rapport à 2000. Par contre, la part des exploitations de 150 à 200 ha (16 %) et celle de plus de 200 ha (14 %) augmentent. Celles-ci occupent respectivement 21 et 28 % de la SAU.

Forte diminution des exploitations de moins de 50 ha



Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007 et Recensement agricole 2000 (même échantillon)

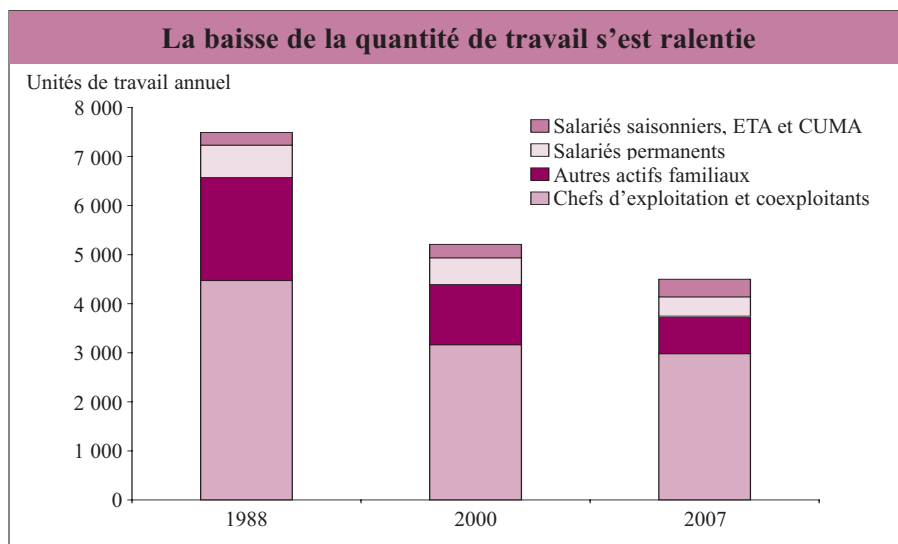


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

■ 67 ha par actif à temps plein

L'accroissement progressif de la superficie des exploitations professionnelles s'accompagne d'une réduction de la quantité de travail réalisée dans celles-ci. Cette dernière a diminué de 11 % depuis 2000 alors qu'elle s'était réduite d'un tiers entre 1988 et 2000. Elle représente l'équivalent de 4 500 personnes travaillant à temps plein. Ainsi, la productivité du travail continue à s'accroître, mais dans une moindre mesure que lors de la décennie précédente. Le rythme annuel d'augmentation de la superficie exploitée par UTA est de 1,8 % entre 2000 et 2007 alors qu'il était de 3,3 % entre 1988 et 2000. La surface moyenne par UTA s'établit aujourd'hui à 67 ha. C'est la valeur la plus faible de la région, confirmant le maintien de structures de plus petite taille dans les Ardennes.

Le travail dans les exploitations professionnelles ardennaises est fourni par 4 830 actifs familiaux, dont 3 321 chefs d'exploitation et coexploitants, aidés de 472 salariés permanents et un peu plus de 2 000 salariés saisonniers. Ce sont surtout les conjoints non exploitants et les autres actifs familiaux qui participent moins aux travaux dans les exploitations : le travail apporté par ceux-ci diminue respectivement de 28 et 52 % alors que le travail fourni par les exploi-



Sources : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007 et Recensements agricoles 1988 et 2000 (même échantillon)

tants ne diminue que de 6 %. Ceci s'explique notamment par l'essor des formes sociétaires qui permet aux actifs familiaux d'accéder au statut d'exploitant. En effet, si le nombre d'UTA des chefs d'exploitation diminue de 10 % entre 2000 et 2007, celui des coexploitants croît de 10 %.

La diminution du travail familial se traduit par une réduction de la part de celui-ci de 4 points. La part du travail réalisé par les salariés et les ETA et CUMA passe de 13 % en 2000 à 17 % en 2007. C'est surtout le travail fourni par la

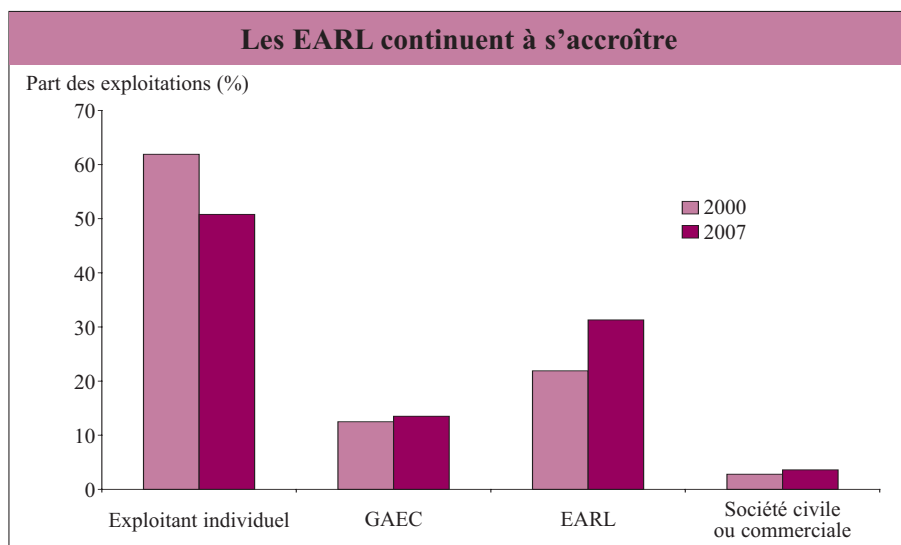
main-d'oeuvre saisonnière qui s'accroît, avec 120 UTA de plus, ainsi que dans une moindre mesure celui apporté par les entreprises de travaux agricoles et les CUMA. Le travail réalisé par les salariés permanents diminue quant à lui autant que la quantité de travail totale. Plus de 15 % des exploitations professionnelles emploient des salariés permanents en 2007, la plupart des exploitations ayant un seul salarié. Près d'une exploitation sur deux (contre 38 % en 2000) a recours au travail saisonnier, avec en moyenne 60 jours de travail par exploitation.

■ Une exploitation professionnelle sur deux est individuelle

La part des exploitations individuelles a perdu plus de 10 points entre 2000 et 2007. En 2007, une exploitation professionnelle sur deux a le statut d'indi-

viduelle, valeur la plus élevée au niveau régional. Ces exploitations n'utilisent que 35 % de la SAU et 41 % des UTA et restent de taille relativement modeste :

88 ha et 1,5 UTA par exploitation. La régression des exploitations individuelles se fait au bénéfice des formes sociétaires, en particulier des EARL. Leur part s'accroît de 10 points depuis 2000 pour atteindre 32 % en 2007. Elles exploitent 36 % de la SAU des exploitations professionnelles et leur surface moyenne est de 144 ha pour 1,9 UTA. Le succès des EARL s'explique notamment par l'opportunité qu'elles offrent de dissocier patrimoine professionnel et familial, tout en permettant aux conjoints d'être les seuls associés de la structure. Le nombre de GAEC est quasiment stable, leur part s'accroît d'un point pour atteindre 13,5 %. Ce sont des structures de grande taille, aussi bien en surface avec 217 ha qu'en main-d'oeuvre (3 UTA). Les sociétés civiles et commerciales s'accroissent également légèrement mais elles ne représentent que 3,5 % des exploitations professionnelles.



Sources : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007 et Recensement agricole 2000 (même échantillon)

■ Deux exploitations sur cinq spécialisées en élevage bovin

Même si la part des exploitations professionnelles spécialisées en élevage bovin diminue, celles-ci restent, avec 38 % des exploitations, les plus représentées. Parmi celles-ci, la part des exploitations spécialisées en élevage laitier perd 2 points et celles combinant le lait et la viande 3 points. Par contre, la part des exploitations spécialisées en bovins viande gagne 2 points. Ces dernières sont des exploitations de surface relativement modeste (94 ha) et surtout utilisant peu de main-d'oeuvre (1,3 UTA). Les exploitations spécialisées en lait ont une taille similaire mais emploient en moyenne 2,0 UTA. Les exploitations alliant le lait et la viande sont plus grandes que la moyenne, en taille (148 ha) mais surtout en main-d'oeuvre avec 2,3 UTA.

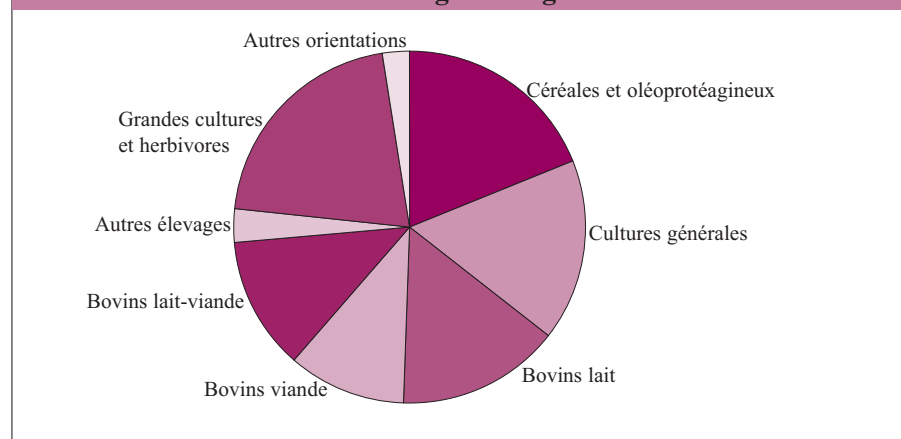
Le nombre d'exploitations professionnelles orientées principalement vers les grandes cultures continue à progresser régulièrement : 19 % des exploitations sont spécialisées en céréales et oléoprotéagineux et 17 % en cultures générales contre 34 % pour ces deux spécialisations en 2000. Avec 134 ha pour les céréales et oléoprotéagineux et 143 ha

pour les cultures générales, leur superficie est à peine plus élevée que la moyenne des exploitations professionnelles. Elle a peu évolué depuis 2000, contrairement aux exploitations bovines qui ont vu leur surface s'accroître nettement, notamment pour les exploitations associant le lait et la viande.

Les exploitations combinant cultures et élevage ont bien résisté. La part des exploitations spécialisées en grandes

cultures et herbivores a progressé d'1,5 point depuis 2000, résultant notamment du passage des orientations bovines vers cette spécialisation. En 2007, 21 % des exploitations sont spécialisées dans cette orientation. Ce sont les plus grandes exploitations en terme de superficie. Elles se sont en effet agrandies de 30 ha en moyenne depuis 2000. Elles occupent également une main-d'oeuvre importante, 2 UTA en moyenne.

6 exploitations sur 10 sont spécialisées en élevage ou combinent l'élevage et les grandes cultures



Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

■ Une femme sur dix dirige une exploitation

Un exploitant sur cinq est une femme dans les Ardennes. Ce chiffre est cependant plus faible pour la quantité de travail réalisée par celles-ci (15 %), les femmes travaillant plus souvent que les hommes à temps partiel. Par contre, elles sont seulement 11 % à diriger une exploitation agricole. Le constat est nuancé selon l'âge. Jusqu'à 55 ans, moins d'une exploitation sur dix est dirigée par une femme mais la part de celles-ci augmente au delà de 55 ans pour atteindre la moitié des chefs au delà de 65 ans. C'est souvent au départ en retraite de leur mari que les femmes deviennent chefs d'exploitation, de manière à prolonger l'activité de la ferme pendant quelques années.

Les femmes sont également largement minoritaires parmi les salariés permanents, 9 %, valeur plus faible qu'au niveau régional (12 %). Elles sont par contre très nombreuses parmi les actifs familiaux non exploitants : elles représentent 64 % d'entre eux et contribuent pour 59 % au travail réalisé par cette catégorie d'actifs.

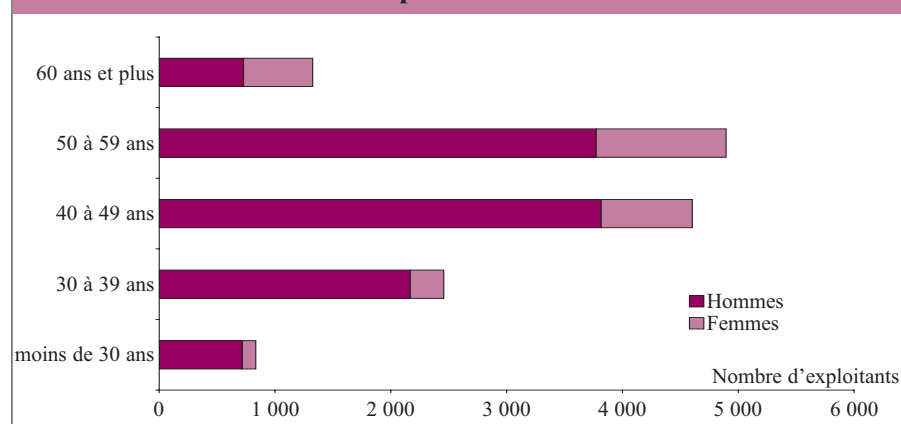
■ Les exploitants vieillissent

L'âge moyen des exploitants s'est accru depuis le recensement de 2000. Jusqu'à 45 ans ils sont, proportionnellement et en nombre, moins nombreux qu'en 2000. Au delà, leur part s'accroît mais ce sont surtout les exploitants de plus de 55 ans qui augmentent en nombre. En 2007, ils représentent 27 % des exploitants contre 17 % en 2000. Cette situation est préoccupante car seulement 28 % des

exploitants de plus de 50 ans déclarent connaître leur successeur.

Les jeunes exploitants, moins de 35 ans, ne représentent que 14 % de l'ensemble. En 2000, ils étaient 19 %. Moins nombreux à s'installer, les jeunes agriculteurs ont également tendance à retarder leur arrivée sur l'exploitation après, pour certains, une expérience professionnelle préalable.

Deux tiers des exploitants entre 40 et 60 ans



Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

Les chiffres clés du département des Ardennes

	Ensemble des exploitations	Exploitations professionnelles
Nombre d'exploitations	3 178	2 384
UTA ¹ totales	4 805	4 499
SAU moyenne par exploitation (ha)	99	127
UTA moyenne par exploitation	1,5	1,9
SAU moyenne par UTA (ha)	66	67
MBS ² moyenne par exploitation (UDE)	70	90

Source : Agreste, Enquête sur la structure des exploitations en 2007

¹ Unité de travail annuel (UTA)

² Marne brute standard (MBS) moyenne en UDE (Unité de dimension européenne)

Méthodologie

■ L'enquête sur la structure des exploitations de 2007 est la troisième de la décennie. Elle a été réalisée à l'automne 2007 sur un échantillon de 733 exploitations dans les Ardennes. Celles d'entre elles qui auront poursuivi leur activité seront interrogées, comme l'ensemble des exploitations actives, dans le cadre du recensement agricole de 2010. Afin de présenter des évolutions statistiques significatives, les résultats 2007 sont comparés aux données 2000 du même échantillon, qui peuvent différer légèrement du recensement exhaustif

■ La présente publication porte sur le champ des exploitations professionnelles. Les exploitations non professionnelles en sont donc exclues. Elles présentent des caractéristiques très différentes des exploitations professionnelles, ce qui rend leur agrégation avec les exploitations professionnelles peut représentative de la population habituellement suivie par les organisations

professionnelles agricoles.

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique à gestion unique qui participe à la production agricole. Elle répond à l'un des critères de dimension suivants : avoir au moins un hectare de superficie agricole utilisée, ou 20 ares de cultures spécialisées, ou encore 5 ares de vignes en AOC Champagne, ou bien posséder un autre élément de production supérieur à un minimum (une vache, dix ruches ...).

■ **L'exploitation agricole professionnelle** satisfait à deux conditions supplémentaires. Sa dimension économique est supérieure à 8 unités de dimension européenne (UDE), soit l'équivalent de 11 hectares de blé ou 21 ares de vignes AOC en Champagne-Ardenne. La quantité de travail qui lui est apportée est au moins égale à 0,75 unité de travail annuel (UTA), soit celle d'une personne travaillant à trois quarts de temps pendant une année.

Définitions

Les actifs agricoles sont les actifs familiaux, les salariés permanents et les salariés saisonniers ou occasionnels.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitations, les coexploitants et les membres de leur famille ayant une activité agricole, quelle que soit sa durée. **Les exploitants** correspondent à l'ensemble chefs d'exploitations et coexploitants.

Les salariés permanents effectuent un travail régulier tout au long de l'année, quelle que soit sa durée.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé, parfois à temps partiel, pendant une partie seulement de la campagne agricole.

Unité de travail annuel (UTA) : 1 UTA équivaut au travail d'une personne à plein temps pendant une année, soit 1 600 heures annuelles.

Orientation technico-économique (OTEX) : classification européenne des exploitations, déterminée par le poids relatif des marges brutes standard (MBS) des différentes productions dans la marge brute standard totale de l'exploitation. Celle-ci est déterminée par pondération des surfaces de cultures et des effectifs de cheptel par des coefficients régionalisés de MBS.

Dimension économique : elle est mesurée par la marge brute standard totale de l'exploitation. Elle s'exprime en unité de dimension européenne (UDE). 1 UDE équivaut à 1 200 écus ou 1,33 ha équivalent-blé en Champagne-Ardenne.

Pour en savoir plus :

- Agreste Primeur, Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007, n° 215 - octobre 2008
- Agreste Champagne-Ardenne, Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007 en Champagne-Ardenne, n° 8 - septembre 2008 et pour les départements : Aube n° 11, Marne, n° 12, Haute-Marne n° 13 - septembre 2008
- Agreste Champagne-Ardenne, Enquête sur la structure des exploitations viticoles en 2007, n° 9 - septembre 2008
- Des données en ligne sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Agreste Champagne-Ardenne n° 10 - Septembre 2008



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Direction régionale de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information Statistique et
Economique
Complexe agricole Mont-Bernard - Rte de Suippes
51037 Châlons-en-Champagne cedex
Tél : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57
E-mail : srise.draf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : J-P Alloy
Rédacteur en chef : O. Colin-Schoellen
Rédaction : O. Colin-Schoellen
Composition : M. Lallement
Impression : Imprimerie LEDUCQ
Dépôt légal : à parution - ISSN : 1249-5891
Prix : 2,50 euros